

LA MEUTE DE RALLIE-VIELSAM. PUR SANG ET BATARDS

La Fin d'une Meute

Les journaux ont il y a tantôt deux mois relaté en quelques lignes — le fait divers était en somme assez banal pour eux — la fin de la meute du sportsman belge M. Gaston de Sinçay, dont l'anéantissement complet fut rendu nécessaire à la suite d'une épizootie de rage.

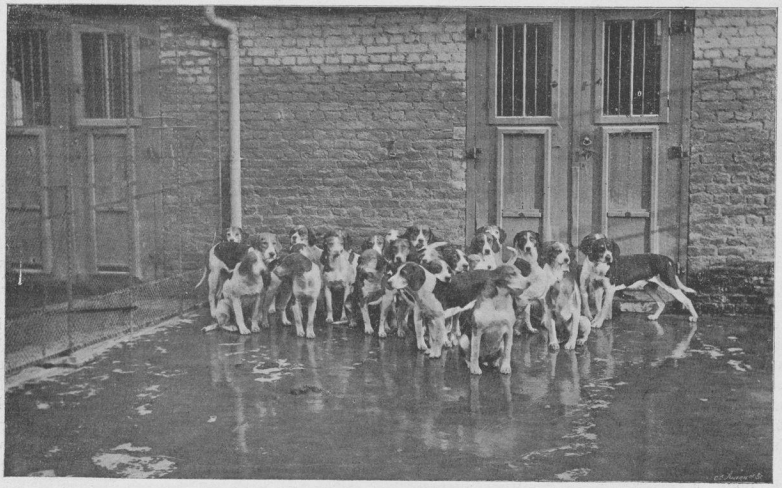
Si loin que soit déjà de nous cet événement nous croyons intéressant d'y revenir, ayant au surplus à donner sur la question quelques renseignements que nous estimons de nature à intéresser nos lecteurs.

Dans les derniers jours de décembre 1899 on constata que les chiens de l'équipage de M. de Sinçay présentaient à n'en pas douter les symptômes caractéristiques de cette affreuse maladie qu'est la rage.

On mit les chiens en observation; on les fit ensuite observer par des vétérinaires qui confirmèrent les doutes et déclarèrent qu'aucun remède ne saurait conjurer le mal.

Les quatre-vingts chiens qui composaient l'équipage de M. Gaston de Sinçay furent donc condamnés à mort.

Comment avaient-ils été atteints de la rage? Mystère! on en fut réduit aux inévitables suppositions. Un chien de la



LA MEUTE DE RALLIE-VIELSAM : HARRIERS

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation

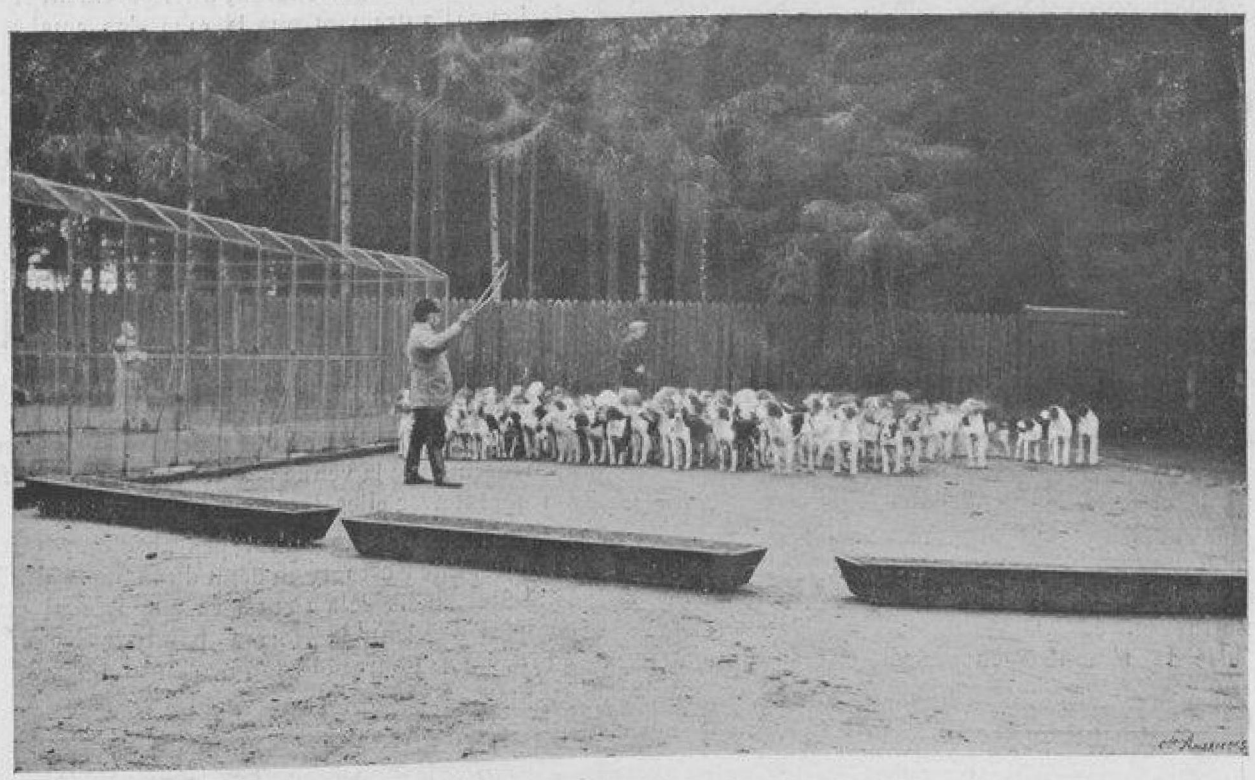
meute mordu sans doute au cours d'une récente chasse par quelque chien errant frappé d'hydrophobie. Peu importait d'ailleurs ! Le mal existait. Il fallait le tuer.

Pour anéantir sa meute, M. Gaston de Sinçay s'adressa à l'école vétérinaire d'Alfort pour qu'on lui enseignât le moyen de destruction le plus pratique, le plus rapide et le plus sûr.

Et l'on procéda comme suit après une assez triste cérémonie auquel présida jusqu'au dernier moment le valet de chiens qui tint à donner lui-même à ses quatre-vingt fidèles, qu'il avait tant de fois lancés sur la piste de la bête, la suprême et dernière soupe.

Puis l'on prépara la mort. Le chenil fut comme pour un suicide soigneusement clos, tous les interstices minutieusement bouchés, et ces précautions prises les chiens malades, toute la meute, furent enfermés dans le chenil où l'on avait au préalable allumé des réchauds de charbon de bois.

Le lendemain — spectacle lamentable — les quatre-vingts chiens étaient retrouvés morts dans un affreux entassement de corps enchevêtrés.



LA FIN D'UNE MEUTE : LA DERNIÈRE SOUPE.

L'incinération se fit de la façon suivante. Une grande et profonde fosse fut creusée. Au fond on disposa une première couche de fagots arrosés de pétrole ; sur ces fagots fut placé un premier convoi de chiens, également arrosés de pétrole, puis l'on continua ainsi, disposant alternativement une couche de chiens pétrolés sur une couche de fagots pétrolés jusqu'au dernier animal.

Lorsque le bûcher fut terminé, des flots d'essence furent versés sur les corps et sur le combustible, et le soir à la tombée de la nuit, une allumette jetée dans la fosse transforma la tombe en un foyer qui brûla jusqu'au lendemain matin. On ne trouva plus qu'un monceau de cendres. Un peu de poussière : c'est tout ce qu'il restait de ce qui fut un équipage brillant, quelques jours avant encore pleins de vie, d'allant, d'ardeur, menant grand train et grand tapage. Le feu, irrésistible purificateur avait accompli son œuvre.

L'opération ne s'était pas faite sans douleur pour ceux qui avaient servi les chiens, et la confection du bûcher fut pour la personnel de l'équipage un moment assez pénible.

La rage, ce terrible mal, n'avait pas d'ailleurs frappé que l'équipage. En plus des chiens de la meute, quatre superbes levriers et un certain nombre de fort jolis fox-terriers avaient été atteints de la contagion. Leur sort fut le même que celui des camarades dont ils partagèrent l'asphyxie et l'incinération.

En somme près de quatre-vingt-dix furent ainsi sacrifiés. C'est une perte cruelle.

L'exemple d'une meute enragée est assez rare. Il y a une dizaine d'années un fait analogue fut enregistré en France. La victime fut l'équipage du marquis de Laigle, équipage qui dut lui aussi être entièrement sacrifié.

Pour un chasseur, l'accident survenu à l'équipage de M. Gaston de Sinçay est une véritable catastrophe. C'est l'anéantissement en quelques heures d'un équipage qui avait coûté tant de peine, tant de soins et aussi tant d'argent à constituer, à dresser et à entraîner. Parmi les chiens de M. de Sinçay, qui tous avaient une grande valeur, certains avaient été payés jusqu'à 1.500 francs.

La rage a passé, rien n'est plus.

Qu'est-ce donc ce mal terrible dont on n'a pas encore bien découvert les causes originelles malgré de longues observations, malgré de profondes recherches?

On a signalé maintes fois des cas de rage survenus, spontanément pensait-on, c'est-à-dire sans qu'il y ait eu au préalable morsure ou traumatisme quelconque sur les animaux malades. C'est une simple croyance ; elle est erronée, et si les causes du mal ne sont pas très perceptibles, en revanche il est difficile, impossible d'admettre que le mal naît de lui-même.

Tous les jours on montre de prétendus chiens enragés qui ne le sont pas; on oublie que, dans certaines circonstances, la salive peut devenir momentanément dangereuse au point de tuer, en quelques heures, les êtres auxquels elle aurait été inoculée soit par morsure, soit de toute autre manière. C'est ainsi qu'en 1881, Pasteur a été le premier à observer chez le lapin, à la suite de l'inoculation de la salive d'un enfant mort enragé, l'évolution d'une maladie nouvelle, transmissible par inoculations successives de la salive ou du sang au lapin et au chien. Mais, cette maladie qui tue n'a ni les manifestations, ni le mode d'évolution de la rage. Elle est due à un microbe banal assez commun dans la salive des individus sains ou

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation



L'EXÉCUTION !

malades et reconnu depuis pour être l'agent essentiel de la pneumonie fibrineuse.

Il serait aisé de démontrer en reprenant les différents exemples de cas de rage dont l'origine est demeurée inconnue qu'aucun d'eux n'a la valeur d'un fait rigoureusement observé et établi. Il est facile d'avancer qu'un chien n'a jamais été mordu. Qui le sait ? Un coup de dents est si vite donné et si vite reçu entre chiens qui se frôlent au passage, ou qui se font la politesse du tête à queue d'usage dans le monde canin et qui équivaut sans doute à notre « shake hand ».

L'effraction cutanée, l'insertion directe du virus par les dents d'un chien enragé, voilà pour ainsi dire la seule et constante cause de la propagation de la rage.

La rage règne presque à l'état permanent et un seul chien malade et divaguant peut en mordre une série d'autres de nuit ou de jours, sur son passage. En 1890, on a compté un total de 181 cas de rage officiellement reconnus en Belgique ; 185 en 1891, 79 en 1892, 63 en 1893, 59 en 1894, 27 en 1895, 74 en 1896, etc. On peut affirmer qu'il y a constamment des animaux chez lesquels la rage est en incubation parce qu'ils ont été mordus antérieurement. Lorsque la maladie éclate, ils mordent à leur tour 10, 20, 50 chiens, parmi lesquels un certain nombre de sujets deviendront ultérieurement enragés. Et c'est ainsi et pas autrement que la rage s'ensemence et se récolte sans cesse.

Après le Grand Duché de Bade et l'Angleterre qui sont parvenus, par de rigoureuses mesures de police sanitaire, autrement appliquées qu'elles ne le seraient en Belgique, à se débarrasser de la rage, je ne pourrais signaler qu'un seul pays où cette terrible zoonose n'ait pas encore pénétré, c'est l'Australie, et d'après Loir, les sévères mesures prophylactiques en vigueur permettent d'espérer que ce pays sera définitivement préservé.

En revanche, la raison se trouve décontenancé devant l'inexistence de la rage à Constantinople, cette canopolis, dont les rues sont parcourues par d'innombrables chiens errants. De même en Algérie où les premiers symptômes de la rage apparurent avec la venue des premières armées françaises qui amenèrent avec elles des chiens d'Europe et avec eux le mal.

Tontefois, la rage n'est pas absolument inexistante en Turquie. Elle y est rare en dépit du manque absolu de mesures sanitaires, mais cela tient à ce que le mal revêt dans ces contrées d'Orient, la forme paralytique et non la forme « furieuse ». Pourquoi ? On ne sait trop.

F. R.



LES DERNIERS HONNEURS : AU BORD DE LA TOMBE.

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation